

# INFOS

## Milieux et Faune Sauvage

Evolutions statutaires, rencontre avec Laurent ROY,

Directeur de l'Eau et de la Biodiversité,

Jean-Pierre POLY et Jocelyne KOE, DG et DRH de l'Oncfs.

Sur invitation de Laurent ROY, Directeur de l'Eau et de la Biodiversité au MEDDE, les OS présentent à l'Oncfs se sont réunies autour de lui, du DG et de la DRH de l'Oncfs ce mardi 11 juin pour aborder plusieurs dossiers statutaires dont le point particulier du mouvement de protestation des Chefs de service départementaux.

**Nous avons rappelé que ce mouvement s'inscrit dans une liste de revendications portée par nos Organisations syndicales depuis 2010 au nombre desquelles figure notamment une revalorisation catégorielle des agents techniques et techniciens de l'environnement.**

Nous avons rappelé que des éléments factuels ont été présentés à l'administration, éléments qui prouvaient que le niveau statutaire n'est pas adapté au niveau d'emploi.

Pour ce qui concerne les agents de catégorie C, nous avons obtenu la transformation de 140 postes de C en B. **Ce qui n'est pour nous que l'ouverture d'une transformation globale.**

La reconnaissance du niveau de catégorie A pour les chefs de service départementaux avait été refusé malgré nos démonstrations d'équivalence par rapport à d'autres responsables de services de l'Etat.

Aujourd'hui, le DEB et le DG reconnaissent que le niveau d'emploi des CSD est de catégorie A. Le seul Corps de débouché qui existe pour terminer le pyramidage des Corps techniques et celui des Ingénieurs Agriculture et Environnement. Néanmoins, ce Corps est phagocyté par le ministère de l'agriculture qui est seul maître à bord. En effet, nous ne sommes pas présents dans les CAP, trop peu de postes sont réservés au Corps des TE et les épreuves des examens professionnels sont exclusivement orientées sur l'agriculture.

**Le DEB et le DG se sont engagés à prendre ce dossier en main et à faire évoluer le nombre de postes ouverts au choix en IAE. Il faudra, parallèlement à ces mesures de gestion, que le texte soit modifié pour que des épreuves adaptées au profil des TE soient ouvertes à l'examen professionnel.**

La conviction du DEB et du DG traduit en fait la reconnaissance des fonctions de Chef de SD au niveau de catégorie A, ce que nous revendiquons lors de notre mouvement social en 2010 et 2011. L'objectif est donc qu'à terme tous les postes de CSD soient occupés par des IAE dont la majorité sera originaire du Corps des TE.

Cet aboutissement profitera à l'ensemble des autres personnels de catégorie B qui verront des postes de deuxième et troisième grade se libérer. Cela va tirer l'ensemble vers le haut.

### **Nous avons ensuite abordé le statut des contractuels et le passage dans le NES.**

**Le DEB nous informe que la DRH travaille sur la nouvelle grille des agents de catégorie C contractuels qui sera applicable à l'ensemble des agents des EPA.** La DRH tente actuellement de persuader la DGAFP que certains emplois spécifiques ne peuvent être occupés par des fonctionnaires de Corps types et qu'il serait donc nécessaire que, dans ce cas, les EPA puissent demeurer dans la liste dérogatoire au recrutement de fonctionnaires.

Sur ce sujet, il est utile de rappeler que la DGAFP bloque ce dossier car la gestion de la Fonction publique est d'interdire, sauf cas exceptionnels, le recrutement d'agents publics contractuels.

**Concernant le NES, le DEB nous apprend que la DRH a terminé la rédaction du projet de décret et qu'elle va le transmettre à la DGAFP. Nous nous dirigeons vers une intégration sans fusion, ce que l'Unsa-Ecologie a toujours demandé.**

Nous demandons au DEB de bien vouloir transmettre à la DRH notre souhait d'un entretien avec elle sur le sujet !!

**Rappelons que la transformation des postes de C en B se fera avec la modification du décret statutaire NES qui comportera la possibilité de recruter des TE par voie d'examen professionnel, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.**

**Enfin, le DEB nous annonce l'ouverture d'un concours de recrutement d'ATE pour fin 2013, début 2014.**

**+ revendicatif l'Unsa!**